

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Alpha - Participation au Salon Laser World of Photonics du 23 au 26 mai 2011 à Munich - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Avec la mise service du Laser Mégajoule en 2014, l'Aquitaine disposera d'un équipement de recherche exceptionnel qui sera non seulement ouvert au Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), maître d'ouvrage, mais aussi à la communauté scientifique et industrielle nationale et internationale.

Le constat actuel, réalisé par l'association Alpha qui assure la gouvernance du pôle « Route des Lasers » est que les technologies diffusantes lasers et plus généralement optique - photonique sont des atouts clés pour le développement économique des pays industrialisés. En effet, l'association a pour objet d'aider la structuration, en Aquitaine, d'une filière optique forte, en participant au développement de la Route des Lasers, et en s'appuyant sur les compétences régionales des universités et des industriels, grands groupes et PME, en terme de recherche-développement et d'innovation industrielle. Le but poursuivi est une croissance du potentiel économique régional, génératrice de richesse et d'emploi, dans les domaines de l'application de l'optique photonique et en particulier des lasers, de l'imagerie photonique et de l'instrumentation.

Toutefois, il est apparu nécessaire de rendre plus de lisibilité à la filière par une meilleure implication des universités, des organismes institutionnels et économiques, et des organismes financeurs.

Le principal objectif de cette opération collective est de permettre aux entreprises aquitaines de l'optique photonique d'être présentes sur le salon Laser World of Photonics de Munich, évènement majeur au niveau européen, de la filière optique photonique.

Les entreprises pourront ainsi présenter leurs produits et compétences, tout en s'appuyant sur les atouts de l'Aquitaine et en bénéficiant de l'image du pôle de compétitivité Route des Lasers qui se construit depuis plusieurs années au niveau international par une présence significative sur les salons spécialisés photoniques.

Pour cette participation, les entreprises aquitaines qui appartiennent au pôle Alpha bénéficieront chacune d'un espace dédié et bien identifié de 54 m². Elles sont en permanence suivies sur les plans R&D et leur taux de pénétration sur le marché.

Un espace collectif mettra en avant les compétences industrie/formation/recherche de la région aquitaine, leurs synergies à travers le pôle Route des Lasers, les soutiens régionaux, les zones d'activités et l'organisation du transfert de technologie.

Cette présentation de la filière et de ses soutiens sera ainsi configurée :

- **Les entreprises** qui seront **présentes** sont les suivantes :

- Amplitude Systèmes – PME,
- Eolite Systems –PME,
- Imagerie Optic –PME (1^{ère} participation),
- Innoptics – PME (1^{ère} participation),
- Es Technology – PME (1^{ère} participation),
- Azur Light Systems –PME (1^{ère} participation).

Les marchés visés par les entreprises aquitaines sont de trois ordres :

- le marché de l'instrumentation optique qui concerne les systèmes de mesure permettant aux utilisateurs de composants et de systèmes optroniques de caractériser du matériel et de déterminer avec précision des conditions expérimentales, et aux fabricants de certifier les caractéristiques de leurs produits et de fiabiliser leur mode de production.
- le marché des lasers industriels, utilisés comme sources d'énergie pour percer, graver, découper, nettoyer,
- les marchés médicaux et biomédicaux avec, d'une part, la production de sources, notamment lasers, et, d'autre part, la fabrication de systèmes d'analyses physico chimiques.

Ainsi, dans le prolongement des enseignements tirés de la participation des principaux acteurs du 1er salon « World of Photonics » à Munich en 2007 et du second en 2009, s'est construite l'idée d'un évènement international et fédérateur, avec une périodicité de deux ans permettant, au sein du territoire aquitain, d'identifier les acteurs mondiaux remarquables, de valoriser l'existant et de faire converger des moyens au profit de la « Route des Lasers ».

La troisième édition de ce salon est prévue du 23 au 26 mai 2011 à Munich avec les objectifs suivants :

- Promouvoir à l'échelon local, national et international les activités de la filière et, plus généralement, le potentiel optique aquitain dans le domaine de la recherche, de la formation et du développement économique.
- Aider à l'émergence d'un pôle d'excellence où se côtoient chercheurs académiques, enseignants, industriels et créateurs d'entreprises.
- Animer et aider à la coordination des activités des composantes de la filière sur la région Aquitaine, en stimulant en particulier les coopérations entre les centres de recherche et les entreprises, qu'il s'agisse de grands groupes ou de PME.
- Participer comme membre actif et représenter ses membres dans tout réseau d'intérêt pour la filière, et notamment dans le Comité National d'Optique et de Photonique (CNOP), réseau national des Pôles optiques régionaux.
- Proposer des services opérationnels à ses membres afin de développer leurs activités dans le domaine, et proposer notamment, un service d'information et de veille technologique, un club d'entreprises, un site internet,....

D'un point de vue organisationnel, l'association Alpha est le coordonnateur des participants à la réalisation de la convention d'affaires avec un comité d'organisation comprenant du personnel de l'agence 2ADI.

Dans le cadre du budget prévisionnel ci-après s'élevant à 94 600 € H.T, la CUB est sollicitée pour participer à hauteur de 12 500 € :

DEPENSES	€ H . T	RECETTES	€ H . T
Matières et fournitures	8 000	Ressources propres	6 200
Locations	50 000	C.R.A	41 100
Communication	18 500	C.U.B	12 500
Déplacements	2 000	C.N.A.S.E.A	18 700
Salaires et charges	16 100	Ressources indirectes	16 100
TOTAL	94 600	TOTAL	94 600

Le Conseil Régional a déjà confirmé son soutien financier à cette manifestation.

Rappel politique et action de la CUB :

La CUB est l'un des principaux acteurs du Pôle de compétitivité « Route des Lasers ». Sa participation à l'organisation de la convention s'inscrit à la fois dans les actions de communication à l'international du pôle et dans les actions de soutien aux entreprises de la filière dont plusieurs d'entre elles sont implantées sur le territoire communautaire et pourront s'y développer dans le cadre de la Cité de la photonique.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la participation des PME aquitaines à la manifestation World In Photonics à Munich du 23 au 26 mai 2011 constitue une opportunité offerte aux entreprises de l'agglomération de participer à une manifestation de portée européenne et internationale qui permet de faire reconnaître leurs savoir-faire dans le domaine de la photonique, et de confirmer le pôle de compétitivité « Route des Lasers » dans sa reconnaissance internationale.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 12 500 € à l'association Alpha pour l'organisation de la participation des PME aquitaines au salon de la photonique World in Photonics qui se déroulera à Munich du 23 au 26 mai 2011.

Article 2 : Monsieur le Président est habilité à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement financier de la participation communautaire.

Article 3 : la participation de la Communauté Urbaine précitée sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD 00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,
Pour le Président,
par délégation de signature,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2011

PUBLIÉ LE : 3 AOÛT 2011